

Mémoire présenté au BAPE

Plaidoyer en faveur du projet éolien

du Parc des Moulins

par

Marquis Bédard, maire de Kinnear's Mills
Michel Breton, conseiller municipal
Céline Landry, conseillère municipale
Alain Legros, conseiller municipal

28 septembre 2009

Nous, maire et conseillers municipaux de la municipalité de Kinnear's Mills qui avons voté majoritairement en faveur du projet éolien du Parc des moulins, présentons ce mémoire à ce titre. Nous tenons d'abord à souligner que toutes les décisions prises sur ce projet par le conseil municipal l'ont été en respectant les règles de la démocratie et que toute l'information dont nous disposons sur ce dit projet a dûment été transmise à la population.

Lorsque les membres du conseil municipal ont accepté une entente de partenariat avec 3Ci énergie éolienne, ils ont posé un geste de confiance significatif pour l'avenir de la municipalité. Cette décision découle d'une réelle prise en compte de la réalité économique - *Kinnear's Mills est un grand territoire agricole (99,6% du territoire) peu peuplé (plus ou moins 355 habitants) et déjà fortement taxé.* -, des intérêts de la municipalité ainsi que de la mise en avant-plan du bien-être collectif.

Le projet dans lequel nous nous sommes inscrits comme partenaires est essentiellement un projet de société qui vise à améliorer la qualité des services offerts aux citoyens de Kinnear's Mills afin de hausser leur qualité de vie. D'ailleurs, un grand nombre d'entre eux jugent le projet acceptable, mesurent pleinement les irritants causés par la présence des éoliennes, comprennent les enjeux économiques locaux et régionaux d'un tel projet et nous appuient dans nos décisions.

La redistribution des redevances perçues, à l'ensemble de la population, est une mesure compensatoire à laquelle nous tenons particulièrement. C'est pourquoi, à partir de problèmes locaux validés auprès de la population après sondage, nous avons dégagé les grands enjeux de développement qui témoignent non seulement de la vision d'avenir et des valeurs des citoyens mais nous confirment dans nos orientations.

- 1- Branchement pour tous à internet haute vitesse. Ceci est, au demeurant, un argument de taille pour attirer de nouveaux résidents ou entrepreneurs et pour maintenir les résidents actuels en satisfaisant leur besoin légitime en technologie de pointe.
- 2- Réfection majeure de voirie. Face aux vives attentes des citoyens, pris avec un réseau de voirie sous-entretenu depuis des années, il est impératif de bonifier les sommes consenties à l'entretien du réseau routier et à sa réhabilitation complète.

- 3- Diminution du taux de taxation. Kinnear's Mills a le plus haut taux de taxation de la MRC des Appalaches. L'impôt foncier a atteint ses limites, - *le règlement de zonage restreint considérablement la construction de nouvelles résidences sur son territoire* -. Le budget municipal restreint le développement et n'offre pas grand marge de manœuvre financière.
- 4- Revitalisation du village. Il faut impérativement accroître les services de proximité en dotant la municipalité de services de type coopérative afin de profiter pleinement des retombées directes du tourisme.
- 5- Entretien des bâtiments du site historique. Le site historique compte, entre autres, 4 églises et 1 école qui nécessitent des rénovations coûteuses. Les subventions se rattachant à ce type de bâtiment sont difficiles à obtenir et nettement insuffisantes. Les membres des communautés –anglophones et francophones - sont de moins en moins nombreux et leur contribution ne suffit pas à couvrir de tels frais. De plus, éventuellement, la municipalité devra prendre en charge certains de ces bâtiments.
- 6- Soutien du développement domiciliaire. Le nouveau développement domiciliaire nécessitera des dépenses majeures en infrastructures pour la municipalité.
- 7- Développement touristique, des loisirs et de la vie communautaire. La municipalité contribue financièrement, dans la mesure où le budget municipal le permet, aux projets de développement des comités locaux de loisirs, de bibliothèque d'embellissement et de tourisme (Héritage Kinnear's Mills). L'action bénévole est essentielle à la survie de ces comités d'action sociale où l'argent fait toujours défaut et où l'épuisement guette les bénévoles à qui il incombe de pallier au manque de ressources financières. Bien des projets prometteurs sont en cours et attendent du financement.

Comme nous sommes conscients de l'empreinte écologique que nous laissons et, confrontés à développer une relance économique où la diversification des sources de revenus est un enjeu très important, nous voyons dans le projet du Parc des moulins une occasion unique de percevoir des redevances sur une ressource naturelle de la région. Nous misons donc sur une forme de développement économique non polluant où, qui plus est, aucune mise de fonds de notre part n'est nécessaire. C'est pour cette raison, entre autres, que nous jugeons que le projet du Parc des moulins devrait être autorisé.

Marquis Bédard
Kinnear's Mills, (Qc)
G0N 1K0

Michel Breton
Kinnear's Mills, (Qc)
G0N 1K0

Céline Landry
Kinnear's Mills, (Qc)
G0N 1K0

Alain Legros
Kinnear's Mills, (Qc)
G0N 1K0